

Dénaturation du mariage : des évêques parlent

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 13 août 2012



Pour le 15 août, le **cardinal Vingt-Trois** propose une prière nationale pour la famille :

"En ce jour où nous célébrons l'Assomption de la Vierge Marie, sous le patronage de qui a été placée la France, présentons à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame, nos prières confiantes pour notre pays :

1. En ces temps de crise économique, beaucoup de nos concitoyens sont victimes de restrictions diverses et voient l'avenir avec inquiétude ; prions pour celles et ceux qui ont des pouvoirs de décision dans ce domaine et demandons à Dieu qu'il nous rende plus généreux encore dans la solidarité avec nos semblables.
2. Pour celles et ceux qui ont été récemment élus pour légiférer et gouverner ; que leur sens du bien commun de la société l'emporte sur les requêtes particulières et qu'ils aient la force de suivre les indications de leur conscience.
3. Pour les familles ; que leur attente légitime d'un soutien de la société ne soit pas déçue ; que leurs membres se soutiennent avec fidélité et tendresse tout au long de leur existence, particulièrement dans les moments douloureux. Que l'engagement des époux l'un envers l'autre et envers leurs enfants soient un signe de la fidélité de l'amour.
4. Pour les enfants et les jeunes ; que tous nous aidions chacun à découvrir son propre chemin pour progresser vers le bonheur ; qu'ils cessent d'être les objets des désirs et des conflits des adultes pour bénéficier pleinement de l'amour d'un père et d'une mère.

Seigneur notre Dieu, nous te confions l'avenir de notre pays. Par l'intercession de Notre-Dame, accorde-nous le courage de faire les choix nécessaires à une meilleure qualité de vie pour tous

et à l'épanouissement de notre jeunesse grâce à des familles fortes et fidèles. Par Jésus, le Christ, Notre Seigneur."

Cette prière sera-t-elle reprise dans les diocèses ? **Mgr Cattenoz** a demandé à tous ses prêtres de la faire réciter le 15 août, ainsi que **Mgr Dubost**.

A l'antenne d'*Europe 1*, le samedi 4 août, **Monseigneur Barbarin** a déclaré :

"Personne ne sera étonné que nous, catholiques, nous pensions que la première page de la bible a davantage raison qu'un parlement. Nous disons simplement : attention, ce qui est en train de se passer bouleverse les fondamentaux et je ne suis pas sûr que cela soit pour le bien de tous".

De son côté, le nouvel évêque d'Ajaccio, **Mgr de Germay**, a publié un excellent communiqué qui mérite d'être cité en entier :

"Il est difficile pour l'Eglise de ne pas réagir face à l'annonce faite par le gouvernement d'un projet de loi visant à élargir le mariage aux couples homosexuels. Pour beaucoup, il s'agit là d'une évolution inéluctable face à laquelle il faudrait faire preuve d'ouverture d'esprit, voire de résignation. Quelles que soient les intentions – qu'il ne nous appartient pas de juger – des promoteurs de ce projet, **c'est en réalité la destruction d'un des piliers fondamentaux de notre société qui est programmée.**

Loin d'épuiser ce vaste sujet de société, je voudrais simplement donner ici quelques repères et réflexions qui pourraient guider ou inspirer notre façon de réagir et de nous mobiliser.

Dans ce débat, les arguments de bon sens ne suffisent plus. **L'évidence selon laquelle le mariage naturel concerne un homme et une femme a été laminée par le relativisme.** Il faut donc que nous soyons capables d'expliquer en quoi l'union durable d'un homme et d'une femme pour fonder une famille n'est pas l'invention d'un type particulier de société mais est profondément inscrit dans la nature même de l'être humain. De même, nous devons pouvoir montrer que si l'Etat est habilité à légiférer sur un mariage qui, en donnant potentiellement naissance à des enfants, construit la société, il n'a pas à donner un statut équivalent à un mode d'union qui est stérile par nature et relève de choix privés.

Les conclusions d'une telle réflexion sont rendues plus évidentes grâce à l'éclairage de la foi chrétienne, mais nous devons être capables de la mener avec des arguments de raison pour pouvoir entrer en dialogue avec ceux de nos compatriotes qui ne partagent pas notre foi.

Dans ce dialogue, il y a un piège dans lequel nous ne devons pas tomber. Ceux qui revendiquent un statut pour les couples homosexuels – et qui à vrai dire sont souvent à court d'arguments – accusent facilement leurs opposants d'homophobie. Ainsi, pour ne pas passer pour homophobes, nous évitons le débat. Il faut au contraire proclamer avec force que refuser le « mariage » homosexuel n'a rien à voir avec l'homophobie. Nous pouvons avoir un grand respect pour les personnes homosexuelles tout en contestant le fait que le couple homosexuel soit présenté par l'Etat comme un modèle social au même titre qu'un couple marié. Cette capacité à désapprouver un acte tout en respectant la personne est d'ailleurs un

des héritages du christianisme. Soyons donc toujours très attentifs à ce que nos propos sur la question de l'homosexualité ne soient pas perçus comme méprisants ou blessants par les personnes concernées.

Ne perdons pas de vue le fil conducteur qui motive ce genre de lois. Lors du débat sur le Pacs, on disait qu'il s'agissait simplement de défendre la dignité des personnes homosexuelles et qu'en aucun cas on envisageait l'adoption d'enfants par ces mêmes personnes. Aujourd'hui, toujours sous couvert de non-discrimination, le projet de loi sur l'adoption est annoncé. Interdire d'emblée à un enfant d'avoir un papa et une maman n'est pas considéré comme une discrimination... **Mais ne nous y trompons pas, ce ne sera pas le dernier épisode. Nous sommes sous la mouvance d'un courant idéologique qui ne compte pas en rester là.** L'étape suivante a commencé à se dévoiler au travers de la théorie du genre. Il s'agit de faire passer l'idée selon laquelle la différence sexuelle n'est que de l'ordre du biologique et ne concerne donc pas l'identité profonde de la personne. Chacun peut donc choisir son orientation sexuelle (hétéro, homo, bi, trans, etc.) indépendamment de son sexe. Il sera par conséquent interdit – car considéré comme de l'embrigadement – de donner à un garçon des repères éducatifs masculins et à une petite fille des repères éducatifs féminins. Ce serait aller contre une liberté individuelle toute-puissante revendiquant son affranchissement vis-à-vis de la nature...

Les idéologies des trente dernières années ont fait un travail souterrain qui, pour une bonne part, a conduit à l'éclatement de la famille ; les nouvelles idéologies vont permettre la déstructuration de la personne elle-même. Dans les deux cas, c'est la société tout entière qui se délite.

Aussi affligeant soit-il, **ce constat ne doit pas nous décourager. La déconstruction annoncée n'est pas une fatalité.** L'histoire a montré qu'une société possède souvent en elle-même une capacité à réagir dans des situations catastrophiques. **Nous devons donc nous mobiliser.** A la fois en nous intéressant à ces questions, en étant capables de dénoncer les idéologies, mais aussi en annonçant la Bonne Nouvelle. Et la Bonne Nouvelle que nous voulons annoncer, c'est qu'il est possible d'aimer en vérité, c'est la beauté de la sexualité et du mariage vécus, grâce à l'Esprit Saint, en conformité avec le projet de Dieu. Il y a un travail énorme à réaliser pour aider les enfants et les jeunes à s'éveiller à la beauté de leur corps et de leur sexualité, à repérer et écarter les contrefaçons de l'amour qui leur sont si souvent proposées, et à épanouir l'extraordinaire potentiel à aimer qui est en eux.

Avec charité et détermination, mobilisons-nous ! C'est un grand service que nous avons à rendre à notre humanité."